

**PROCÈS VERBAL**  
**REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 Octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ESPIE, Maire.

**Présents** : Jean-Claude ESPIE, Michelle BOURGES, Françoise MORIN, Lionel CHEVAL, Laurent PEYRANNE, Jean-Pierre DEFRANCE, Solange YEPES ARBOLEDA, Sylvie DELPRAT, Benoît GERMAIN, Thierry MEUNIER, Denis LEZAT

**Absents-excuses** : LESCURE Vincent, GALINIER Alexandre, BORNAREL Emmanuelle, Yves BARRANQUE,

**Secrétaire de séance** : Sylvie DELPRAT

**DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Délibération n° 2023/10/03-01**

DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
D 6068 Autres matières et fournitures	1 204.00 €	
D 739118 Reversements sur contributions directes		1 204.00 €

**AVENANT A LA CONVENTION SIVS 2023**

**Délibération n° 2023/10/03-02**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'avenant à la convention SIVS/MAIRIE du BP 2023. Le présent avenant a pour objet d'entériner l'évolution de la ventilation de la subvention fournitures scolaires suite à la mise à jour des effectifs scolaires au 1<sup>er</sup> septembre 2023 ainsi que la modification de la ventilation des participations des communes au budget primitif 2023 du SIVS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les montants des participations inscrites dans l'avenant joint à la présente délibération.

**AVENANT A LA CONVENTION SIVS / MAIRIES**  
**Budget 2023**

**Entre le SIVS Bretx, Menville, Saint-Paul,**

Représenté par sa Présidente, Michelle BOURGES.

Et les 3 communes adhérentes au Syndicat de Bretx, Menville et Saint-Paul sur Save,

La commune de BRETX, représentée par son Maire, Jean-Claude ESPIE,

La commune de MENVILLE, représentée par son Maire, Marie-Luce FOURCADE,

La commune de SAINT PAUL, représentée par son Maire, Jean-Luc SILLIEN.

**Objet :**

Le présent avenant a pour objet d'entériner l'évolution de la ventilation de la subvention fournitures scolaires suite à la mise à jour des effectifs scolaires au 01/09/2023 ainsi que la modification de la ventilation des participations des communes au budget primitif 2023 du S.I.V.S.

**Fournitures scolaires :**

Pour rappel, le montant de la participation est un forfait de 42 € par enfant. Changement de ventilation en fonction de la signature des nouveaux statuts au 01/01/2018 :

Prise en compte des enfants présents au 01/01/2023 avec un réajustement au 01/09/2023.

La ventilation s'effectue en fonction du nombre d'élèves (effectif au 1er Janvier 2023 ainsi qu'au 1er Septembre 2023, répartis dans chaque commune).

Au 01/01/2023, 350 enfants sont scolarisés sur le RPI (sources de base élèves données par les directrices d'écoles) dont 1 enfant pris en charge par les communes du SIVS.

Bretx : 60

Menville : 101

St Paul/Save : 188

---

Total : 349 élèves + 1 élève pris en charge par l'ensemble des communes.

Appel aux communes : 21 € au 01/01/2023

Bretx : 1 267 € (soit 60 élèves x 21€ + 7€)

Menville : 2 128 € (soit 101 élèves x 21€ + 7€)

St Paul/Save : 3 955 € (soit 188 élèves x 21€ + 7€)

Total : 7 350 €

L'appel a été fait en Mai 2023.

Au 01/09/2023, 367 enfants sont scolarisés sur le RPI à la rentrée de Septembre 2023 (sources de base élèves données par les directrices d'écoles) dont 3 enfants pris en charge par les 3 communes du SIVS .

Bretx : 62

Menville : 97

St Paul/Save : 205

---

Total : 364 élèves + 3 élèves pris en charge par l'ensemble des communes.

2ème Appel aux communes : 21 € par enfant avec le nombre d'inscrits au 01/09/2023

Bretx : 1 323 € (soit 62 élèves x 21€ + 21€)

Menville : 2 058 € (soit 97 élèves x 21€ + 21€)

St Paul/Save : 4 326 € (soit 205 élèves x 21€ + 21€)

---

Total : 7 707 €

L'appel sera fait en Octobre 2023 pour un montant total de 7 707 € réparti comme exposé précédemment.

**Participation globale :**

Participation globale initiale :

BRETX : 155 368 €

MENVILLE : 225 853 €

SAINT-PAUL : 431 879€

Soit un total de **813 100 €** tel qu'il figure au budget 2023.

Participation globale suite au présent avenant :

BRETX : 155 347 €

MENVILLE : 225 622 €

SAINT-PAUL : 431 963 €

Soit un total de **812 932 €**.

Convention validée par le SIVS lors de la réunion de son Conseil Syndical du 25 septembre 2023

**QUESTIONS DIVERSES**

- Débat sur les projets du bâtiment associatif avec la présence de l'architecte Carlos BARROSO
- Limitation de vitesse à 30 km/h chemin de Filouso
- Avancement des travaux du bâtiment des services techniques

Le Maire  
Jean-Claude ESPIE

Le secrétaire de séance  
Sylvie DELPRAT